

accelerating the re-negotiation of the agreements which expire in 1982.

One of the objectives of this fiscal rebalancing would be to give the federal government more room to manoeuvre. Such an augmented scope for federal fiscal policy might in part be directed to deal with the drag on growth but we would also stress the importance of stimulus on the side of improving investment. *Ceteris paribus*, improving investment (the "supply side") will have more beneficial though longer-run, effects on performance.

The matter of federal-provincial relations and economic policy neither begins nor ends with the relative balance between the two levels of government of course. It has struck us that a great deal of benefit would accrue from a more open approach to the entire policy-making process—openness both between levels of government and between the governments and the public. Therefore, the Council has recommended that the federal government adopt the practice of presenting annually a medium-term comprehensive fiscal outlook for consideration by Parliament and the general public.

We also recommend that the Government of Canada discuss with the First Ministers the possibility of matching presentations from provincial governments and their agencies. I think you will recognize that this proposal is clearly in keeping with the spirit of the recommendations of the Royal Commission on Financial Management and Accountability. Indeed, in the most recent Speech from the Throne, it was indicated that some such presentation would be included in the forthcoming budget presentation. The present plans of this Committee to study the economic problems and prospects of the Canadian economy over the medium-term future also promise to contribute greatly to the move toward greater openness and consideration of our economic future.

In closing, let me summarize my earlier comments. It seems to us that the preferred strategy is to adopt a very clear economic policy for Canada over the medium-term, make it well understood by all, and stick to it with the overriding objective of getting a gradual winding-down of inflation. That kind of approach would rule out any kind of activist policy that would seek short-term solutions, and which would probably only add to present levels of uncertainty. The kind of problems we now have in the Canadian economy are deep-seated, and they evolved over a period of years. It is going to take a steady, determined, and very clear effort to cope with them. In the meantime, our growth prospects, while not as great as in the recent past, are still comparatively good as we head into the new decade. Realizing our potential is going to require a bit of determination, and a recognition of the new realities.

politiques nationales. Il faut établir un nouvel équilibre, et en conséquence, nous avons recommandé que les premiers ministres effectuent en priorité un réexamen de leurs positions budgétaires relatives, en vue d'accélérer la renégociation des accords devant se terminant en 1982.

Un des objectifs de ce rééquilibre fiscal serait d'accorder une plus grande liberté de manœuvre au gouvernement fédéral. Grâce à cette flexibilité accrue, la politique budgétaire fédérale pourrait contribuer à accélérer la croissance, mais aussi—nous en soulignons l'importance—à stimuler les investissements. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'amélioration de l'investissement (le «côté de l'offre») aura des effets plus bénéfiques, mais seulement à long terme, sur la performance.

La question des relations fédérales-provinciales et de la politique économique ne commence ni ne finit évidemment par cet équilibre relatif entre les deux niveaux de gouvernement. Il nous est apparu que beaucoup d'avantages découleraient d'une attitude plus ouverte concernant tout le processus d'élaboration des politiques, c'est-à-dire plus d'ouverture entre les divers paliers de gouvernement, ainsi qu'entre les gouvernements et le public. En conséquence, le Conseil a recommandé que le gouvernement fédéral prenne l'habitude de présenter annuellement des perspectives budgétaires globales à moyen terme à l'examen du Parlement et du public.

Nous recommandons également que le Gouvernement du Canada discute avec les premiers ministres de la possibilité de faire concorder les mémoires présentés par les gouvernements provinciaux et leurs organismes respectifs. Vous reconnaîtrez, je crois, que cette proposition est tout à fait conforme à l'esprit des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la gestion financière et l'imputabilité. Le dernier discours du Trône indiquait que de telles perspectives seraient présentées à l'occasion du prochain budget. En outre, les projets actuels du Comité pour l'étude des problèmes et des perspectives économiques à moyen terme de l'économie canadienne contribueront probablement beaucoup à une plus grande ouverture et à une planification plus poussée de notre avenir économique.

Permettez-moi maintenant de résumer mes propos. Il nous semble que la meilleure stratégie consisterait à adopter pour le Canada une politique économique à moyen terme très clairement définie, à la bien faire comprendre à tous et à ne pas s'en éloigner, l'objectif prioritaire étant d'arriver à une diminution graduelle de l'inflation. Une telle approche éliminerait toutes les tendances à des politiques activistes axées sur les solutions à court terme, lesquelles ne feraient probablement qu'accroître encore l'incertitude actuelle. Les problèmes que rencontre présentement l'économie canadienne sont tenaces et marquent l'aboutissement d'une évolution de plusieurs années. Leur éradication nécessitera donc des efforts constants et résolus. Entretemps, nos perspectives de croissance économique, bien que moins prometteuses qu'elles ne l'étaient encore récemment, demeurent encore relativement bonnes au seuil de cette nouvelle décennie. Nous ne pourrions sans doute réaliser notre potentiel de production qu'avec une certaine dose de détermination, mais telle est la réalité à laquelle nous devons faire face.